

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ  
مِنَّا (العلم) (الدراسات) (الدراسات)

OIC/36-CFM/ST-09/DR-RES/FINAL

Original : Anglais

**RESOLUTIONS  
SUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA SCIENCE,  
LA TECHNOLOGIE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT**

**PRESENTEES  
A LA 36<sup>EME</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES**

**DAMAS, REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE  
28 JOUMADA AL-OULA AU 1<sup>ER</sup> JOUMADA AL-THANIA  
(23-25 MAI 2009)**

**INDEX**

<b>NO.</b>	<b>SUJET</b>	<b>PAGE</b>
1.	Résolution n° 1/36-S&T sur la Science et la Technologie	1-3
2.	Résolution n° 2/36-S&T sur les Questions relatives à l'Enseignement supérieur	4-6
3.	Résolution n° 3/36-S&T sur les Questions relatives à la Santé.	7-8
4.	Résolution n° 4/36-S&T sur les Questions relatives à l'Environnement	9-10
5.	Résolution n° 5/36-S&T sur les activités du Comité permanent pour la coopération scientifique et technologique (COMSTECH)	11-12
6.	Résolution n° 6/36-S&T sur les activités de l'Université islamique de Technologie	13-14
7.	Résolution n° 7/36-S&T sur l'Université islamique du Niger	15
8.	Résolution n° 8/36-S&T sur l'Université islamique de l'Ouganda	16

**RESOLUTION N° 1/32-S&T  
SUR  
LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**

*La 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenu à Damas, République arabe syrienne du 28 djoumada al-oula au 1<sup>er</sup> djoumada al-thania (23-25 mai 2009),*

**S’inspirant** de la Stratégie de développement de la science et de la technologie dans le monde islamique et ses mécanismes de mise en œuvre, adoptés par le 8<sup>ème</sup> Sommet islamique tenu à Téhéran ;

**Rappelant** la résolution No. : 1/35-S&T sur les projets de récolte précoce et les mégaprojets, adoptée par le 35<sup>ème</sup> CMAE ;

**Rappelant** la résolution No. : 3/35-S&T sur les conclusions du Forum sur la Science, la Technologie et l’innovation en Afrique, préparatoire au Panel sur le partage du savoir au sein de la Oummah, adoptée par la 35<sup>ème</sup> CMAE ;

**Rappelant** que le Programme d’Action décennal de l’OCI encourage les centres de recherche nationaux publics et privés à investir dans le renforcement des capacités technologiques dans les domaines des technologies avancées ;

**Rappelant** la première exposition sur la science, la technologie, tenue parallèlement au 34<sup>ème</sup> CMAE à Islamabad, Pakistan en mai 2007, et la 2<sup>ème</sup> exposition sur la science, la technologie, tenue en marge de la 11<sup>ème</sup> Conférence islamique au Sommet à Dakar, République du Sénégal, en mars 2008 ;

**Rappelant également** la résolution No. : 3/35-S&T adoptée par la 35<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CMAE) invitant la République Arabe Syrienne à organiser et à accueillir une manifestation sur la science et la technologie durant la 36<sup>ème</sup> CMAE ;

**Considérant** que la BID a invité ses Etats membres à affecter aux programmes et projets relatifs aux S&T pas mois de 10 % des financements annuels de projets approuvés en leur faveur par la BID ;

**Considérant** le rapport du Secrétaire général sur l’enseignement supérieur, la science, la technologie, la santé et l’environnement (OIC/32-ICECS/2009/ST/SG-REP) sur le progrès et les réalisations accomplis dans le domaine du renforcement des activités en matière de science et de technologie dans le monde musulman ;

1. **APPRECIÉ** les contributions des fournisseurs techniques de l’Indonésie, de la République islamique d’Iran, Malaisie et de la Turquie pour mener à leur terme les études de faisabilité pour la préparation du plan de travail de Mégaprojets pour la production des voitures et des avions et **DEMANDE** au Secrétariat général de l’OCI en collaboration avec le CICI et la BID de prendre les actions de suivi nécessaires.

2. **APPRECIÉ ÉGALEMENT** la mise sur pied par la CICI d'un Fonds de Capital-risque en Science et Technologie pour soutenir le transfert de technologie et invite les États membres à contribuer généreusement à ce Fonds.
3. **REND HOMMAGE** au SESRIC pour avoir assumé le rôle d'Administrateur de projet, en collaboration avec le British Royal Society, pour le Projet « Atlas de l'innovation du monde islamique ».
4. **SALUE** l'initiative prise par les fournisseurs techniques des projets à récoltes précoces (Early Harvest Projets) sur la radio-pharmacie pour proposer une standardisation et la certification et l'export des procédures pour faciliter les échanges dans le domaine de la radio-pharmacie/radio-isotopes pour l'imagerie médicale et le diagnostic du cancer et **DEMANDE** aux États membres de faciliter l'échange et le marketing des produits issus des projets de *récolte précoce* et des mégaprojets en adoptant une législation, une réglementation et des normes harmonisées à cette fin.
5. **SALUE** la contribution financière de la BID aux initiatives conjointes de l'OCI en matière de Science et Technologie dans le cadre du Programme d'Action Décennal et la Vision 1441 de l'OCI sur la Science et la Technologie.
6. **SALUE** les efforts du COMSTECH et de l'ISESCO dans le domaine des sciences et technologie dans le monde islamique et les appelle à renforcer la coopération dans ce domaine.
7. **SALUE ÉGALEMENT** l'inscription des compagnies holding pour participation aux Mégaprojets sur la production des voitures et d'avions et les projets biopharmaceutiques/vaccins et **INVITE** les États membres à participer à ces compagnies.
8. **INVITE** les États membres et l'ensemble des institutions de l'OCI à accorder leur appui sans réserve à la mise en œuvre de mégaprojets et de projets de récolte précoce.
9. **INVITE** tous les États membres à créer des *techno-parcs* en vue de renforcer les liens entre la recherche et développement, l'enseignement supérieur et l'industrie et d'apporter les innovations technologiques aux consommateurs par l'organisation de foires commerciales de technologie.
10. **INVITE** le Secrétariat Général et les institutions compétentes de l'OCI à prendre les dispositions nécessaires pour créer un marché commun technologique, un réseau des techno/parcs des États membres de l'OCI en vue de promouvoir le développement de leurs systèmes nationaux de promotion de l'innovation, la notion de droits de propriété intellectuelle ainsi que l'incubation de la technologie et **INVITE** les États membres à adhérer au marché Pan-OCI de technologie.

11. **INVITE** le Gouvernement de la République du Tadjikistan à organiser et à accueillir une exposition et une conférence sur la science et la technologie parallèlement à la 37<sup>ème</sup> CMAE en conformité aux recommandations de la Vision 1441 H pour la science et la technologie.
12. **DEMANDE** au Secrétaire général de prendre les dispositions appropriées en vue de la mise en œuvre des recommandations ci-dessus et de soumettre à ce propos un rapport à la prochaine session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

**RESOLUTION N° 2/32-S&T**  
**SUR**  
**LES QUESTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

*La 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenu à Damas, République arabe syrienne du 28 djoumada al-oula au 1er djoumada al-thania (23-25 mai 2009),*

**S'inspirant** de la Stratégie de développement de la science et de la technologie dans le monde islamique et ses mécanismes de mise en œuvre, adoptés par le 8<sup>ème</sup> Sommet islamique tenu à Téhéran ;

**Rappelant la** Résolution n° 6/35-s&t sur le classement des universités des pays de l'OCI, adoptée par le 35<sup>ème</sup> CMAE ;

**Rappelant également** l'adoption des critères, procédures et mécanismes pour le classement des universités à la 34<sup>ème</sup> CIMAE ;

**Exprimant sa gratitude** au Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan pour avoir accueilli la 4<sup>ème</sup> Conférence islamique des Ministres de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, tenue à Bakou, République d'Azerbaïdjan du 6 au 8 octobre 2008 et insistant sur les conclusions de cette Conférence;

**Souscrivant** à la notion que la qualité de l'enseignement supérieur est un processus multicouches qui doit embrasser toutes les fonctions et activités culturelles, dont les programmes d'enseignement académique et le corps enseignant ( conception des cursus, innovation pédagogique et didactique), les activités extra universitaires des étudiants( vie du campus et co-cursus), les programmes d'appui à l'apprentissage de l'Anglais, la finalisation des programmes, les stages d'apprentissage, les programmes d'accréditation par les organismes professionnels et internationaux, la recherche et les bourses d'études, la planification des ressources humaines, l'infrastructure et les équipements, les services communautaires et le milieu académique(Cf. cycle d'assurance qualité) ;

**Reconnaissant** que le débat est l'un des moyens efficaces pour renforcer la pensée critique, la lecture et autres cultures intellectuelles et comme important moyen de renforcer le capital humain de la nation particulièrement entre les jeunes ;

**Reconnaissant également** la nécessité d'améliorer efficacement et de reformer les institutions et les programmes d'enseignement à tous les niveaux dans la recherche de la qualité de l'éducation aux fins de promouvoir la créativité, l'innovation et la recherche et développement dans les Etats membres de l'OCI ;

**Notant que** la Banque islamique de Développement (BID) a renforcé son programme de bourses pour les étudiants brillants et les spécialisations en haute technologie en vue de développer les capacités scientifiques, technologiques et de recherches des scientifiques et chercheurs des Etats membres ;

**Considérant** le rapport du Secrétaire général sur l'enseignement supérieur, la science, la technologie, la santé et l'environnement (OIC/32-ICECS/2009/ST/SG-REP) sur le progrès et les réalisations accomplis dans le domaine du renforcement des activités en matière de science et de technologie dans le monde musulman ;

1. **DECIDE**, sur la base de la 4<sup>ème</sup> Conférence des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, tenue à Bakou, République d'Azerbaïdjan, en octobre 2008, de soumettre le projet de document sur le classement des Universités du monde islamique, aux Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique des Etats membres, pour examen et avis.
2. **DEMANDE** à l'OCI de convoquer, en collaboration avec l'ISESCO, une réunion extraordinaire des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour examiner les informations en retour recueillies au sujet des documents de l'OCI relatifs au classement des Universités, en vue de préparer le document final qui servira de base à une future décision quant à la mise en œuvre.
3. **ACCUEILLE** favorablement l'offre du Royaume d'Arabie Saoudite d'organiser une réunion extraordinaire des ministres de l'Enseignement supérieure et de la recherche scientifique, en coordination entre le Secrétariat général de l'OCI et le Ministère saoudien de l'enseignement supérieur pour arrêter la date du déroulement de la Réunion.
4. **DEMANDE** à l'Université islamique internationale de Malaisie (UIIM) d'organiser et d'accueillir, en collaboration avec le Secrétariat général et les institutions concernées de l'OCI, un débat des universités de l'OCI entre les universités des Etats membres.
5. **INVITE** les Etats membres de l'OCI à apporter leur soutien à l'UIIM et à envisager sérieusement de participer aux débats interuniversitaires de l'OCI en encourageant une plus large participation des universités aux fins de créer des liens entre les étudiants musulmans à travers ces débats en tant que sport.
6. **SE FELICITE** de la proposition du Gouvernement de la Malaisie de mettre en réseau les Etats membres de l'OCI sur le système de garantie de la qualité et d'agrément de l'enseignement supérieur.
- 6- **APPELLE** le Secrétariat général, en collaboration avec d'autres institutions concernées de l'OCI, à examiner les dispositions administratives nécessaires pour la réalisation de la proposition ci-dessus.
- 7- **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI, en collaboration avec les institutions concernées de l'OCI, de procéder à une revue de la performance des universités affiliées à l'OCI de façon à améliorer leur efficacité et leur rendement.

- 8- **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI et aux autres institutions concernées de l'OCI telles que la BID et l'ISESCO de coordonner leurs efforts en matière de programme d'octroi de bourses.
- 9- **REMERCIE** tous les Etats membres qui ont déjà généreusement accordé des bourses et **APPELLE** tous les autres Etats membres à en faire de même.
- 10- **SE FELICITE** de la création d'un fonds *waqf* pour l'UIIM.
- 11- **LANCE** un appel à tous les Etats membres pour qu'ils participent aux trois *waqfs* dédiés aux trois universités du Niger, d'Ouganda et de Malaisie et les appelle à aider à la création d'un Fonds *Waqf* pour l'UIT et à payer leur contribution financière annuelle à cette dernière, y compris les arriérées.
- 12- **EXHORTE** les Etats membres à soutenir financièrement et moralement l'Université islamique du Niger.
- 13- **SALUE** la bonne organisation par l'ISESCO et le Secrétariat général de l'OCI, de la 4<sup>ème</sup> Conférence islamique des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, tenue à Bakou en octobre 2008, **exprime** sa gratitude à la République d'Azerbaïdjan pour avoir accueilli cette conférence, **se félicite** de l'offre faite par la Malaisie pour accueillir la 5<sup>ème</sup> Conférence en 2010.
- 14- **DEMANDE** au Secrétaire général de prendre les dispositions appropriées en vue de la mise en œuvre des recommandations ci-dessus et de soumettre à ce propos un rapport à la prochaine session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères.



**RESOLUTION N° 3/32-S&T  
SUR  
LES QUESTIONS DE LA SANTE**

*La 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenu à Damas, République arabe syrienne du 28 djoumada al-oula au 1er djoumada al-thania (23-25 mai 2009),*

**Rappelant** la résolution no. 7/35-S&T sur la coopération mondiale pour la lutte contre les maladies et épidémies, adoptée par le 35<sup>ème</sup> CMAE ;

**Rappelant** la Déclaration et les résolutions adoptées par la 1<sup>ère</sup> Conférence islamique des Ministres de la Santé, tenue à Kuala Lumpur, Malaisie, du 15 au 17 juin 2007 ;

**Prenant note** du Cadre de coopération signée par le Secrétariat général et les Etats Unis le 1<sup>er</sup> décembre 2008, pour travailler ensemble et mettre en œuvre un projet de coopération bilatérale intitulé « accès de chaque mère et de chaque nouveau né des pays de l'OCI aux soins d'urgence » ;

**Considérant** le rapport du Secrétaire général sur l'enseignement supérieur, la science, la technologie, la santé et l'environnement (OIC/32-ICECS/2009/ST/SG-REP) sur le progrès et les réalisations accomplis dans le domaine du renforcement des activités en matière de science et de technologie dans le monde musulman ;

- 1- **REMERCIÉ** la République islamique d'Iran d'avoir abrité la 2<sup>ème</sup> Conférence islamique des ministres de la Santé, tenue à Téhéran du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2009.
- 2- **SE FELICITE** de la création d'un Comité de pilotage sur la santé pour suivre la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence islamique des Ministres de la Santé et **DEMANDE** audit Comité de pilotage de suivre efficacement et de manière efficiente la mise en œuvre des décisions et recommandations de la conférence.
- 3- **SE FELICITE** également de la recommandation du Comité de pilotage pour que le Secrétariat général de l'OCI et le Président du Comité de pilotage de signent un mémorandum d'accord pour les prestations de services de Secrétariat.
- 4- **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI d'initier immédiatement un programme de l'OCI pour éradication de la polio, en collaboration avec l'initiative mondiale pour l'éradication de la polio, en vue de participer au processus d'éradication de la polio des Etats membres de l'OCI où persiste cette maladie, et **APPELLE EGALEMENT** à envoyer une mission conjointe OCI/BID aux trois Etats membres affectés par la polio pour explorer les moyens d'assistance directe en vue de l'éradication de la polio dans les trois Etats membres de l'OCI.

- 5- **INVITE** tous les Etats membres à mettre en œuvre les résolutions et la Déclaration adoptées par la 2<sup>ème</sup> Conférence islamique des Ministres de la Santé tenue à Téhéran du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2009.
- 6- **SE FELICITE** de l'initiative prise par le SESRIC concernant le programme Ibn Sina pour le renforcement des capacités en matière de santé, qui a pour objectif de faire face aux besoins et capacités des Etats membres de l'OCI et appelle le SESRIC, en collaboration avec la BID à prendre les initiatives nécessaires pour organiser des programmes de formation.
- 7- **SE FELICITE** de l'offre faite par la République de Kazakhstan et la République d'Indonésie pour accueillir les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Conférences islamiques des Ministres de la Santé en 2011 et 2013, respectivement.
- 8- **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI de mettre pleinement en œuvre le projet intitulé « Accès de chaque mère et de chaque nouveau né des pays de l'OCI aux soins d'urgence » sous les auspices du Cadre de coopération signé par le Secrétariat général de l'OCI et les Etats-Unis le 1<sup>er</sup> décembre 2008.
- 9- **SE FELICITE** de l'accord de partenariat entre l'OCI et le fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui sert de cadre à travers lequel les deux organisations peuvent trouver les moyens d'initier une collaboration mutuelle pour renforcer la lutte contre les trois maladies dans la droite ligne des objectifs du Programme d'Action décennal et les objectif du millénaire pour le Développement.
- 10- **SALUE** la Banque islamique de Développement pour son rôle constructif dans la mise en œuvre des décisions du 3<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire de l'OCI tenu à La Mecque, notamment par l'institutionnalisation et l'accélération de la mise en œuvre du programme de la Banque pour lutter contre le paludisme dans les Etats membres, et par la signature et la mise en œuvre de protocoles d'entente avec les principaux partenaires dans la lutte contre le paludisme (l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme mondial de lutte contre la tuberculose, le paludisme le SIDA, le programme pour l'éradication de la malaria).
- 11- **INVITE** les Etats membres concernés de l'OCI à profiter pleinement du programme de la BID concernant l'autosuffisance en matière de production de vaccins, qui vise à renforcer la capacités institutionnelle de producteurs de vaccins et les autorités nationales de régulation et de contrôle.
- 12- **DEMANDE** au Secrétaire général de prendre les dispositions appropriées en vue de la mise en œuvre des recommandations ci-dessus et de soumettre à ce propos un rapport à la prochaine session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

**RESOLUTION N° 4/32-S&T  
SUR  
LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES**

*La 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenu à Damas, République arabe syrienne du 28 djoumada al-oula au 1er djoumada al-thania (23-25 mai 2009),*

**Rappelant** la résolution no. 8/35-S&T sur la mise en œuvre du plan d'action de Bali de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique et la résolution no. 9/35-S&T sur la coopération internationale dans les domaines de l'environnement, adopté par le 35<sup>ème</sup> CMAE ;

**Rappelant** la 13<sup>ème</sup> Assemblée générale du Comité permanent de l'OCI pour la Coopération scientifique et technologique (COMSTECH) tenue à Islamabad, Pakistan, du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2008, qui a noté avec appréciation les rapports d'étapes présentés par le réseau inter islamique sur le développement et la gestion des ressources hydrauliques (INWRDAM) ;

**Reconnaissant** la menace sur les ressources en eau comme très sérieux, le Secrétariat général a participé activement à la phase ministérielle du 5<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau ;

**Considérant** le rapport no. OIC/32-ICECS/2009/ST/SG-REP. du Secrétaire général sur l'enseignement supérieur, la science, la technologie, la santé et l'environnement au sujet des progrès et réalisations accomplis dans le domaine du renforcement des activités en matière de science et de technologie dans le monde musulman :

- 1- **EXPRIME** sa profonde gratitude et son appréciation au Royaume du Maroc pour avoir accueilli sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 3<sup>ème</sup> Conférence islamique des Ministres de l'Environnement tenue les 29 et 30 octobre 2008 à Rabat, **SE FELICITE** des efforts de l'ISESCO et de la Direction générale météorologie et de la protection de l'environnement du Royaume d'Arabie Saoudite pour la tenue de la Conférence et le succès de ses travaux, et **EXPRIME** sa haute appréciation et sa gratitude au Président de la République tunisienne Zine El-Abidine Bin Ali pour avoir bien voulu accepter d'accueillir à Tunis en 2010 la 4<sup>ème</sup> Conférence islamique des Ministres de l'Environnement.
- 2- **SE FELICITE** de l'initiative prise par le réseau inter islamique sur le développement et la gestion des ressources hydrauliques, INWRDAM pour organiser une réunion de Groupe d'experts à Aman, Royaume hachémite de la Jordanie, les 18 et 19 octobre 2008 et la réunion avait conclu que les questions de l'eau doivent être traitées et gérées très sérieusement et avait recommandé à l'OCI de formuler ses propres visions sur les questions de l'eau ;
- 3- **REMERCIE** le Gouvernement de la République de Turquie pour avoir accueilli la réunion ministérielle de l'OCI sur l'eau, tenue à Istanbul le 20 mars 2009 en marge du 5<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau ;

- 4- **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI de procéder, en collaboration avec les institutions spécialisées et subsidiaires de l'OCI, à la mise en œuvre de la recommandation de la réunion ministérielle concernant la création d'un groupe d'experts et la convocation d'une réunion pour étudier les propositions sur l'élaboration de la vision 2025 de l'Organisation de la Conférence islamique sur l'eau dans le cadre de la stratégie de gestion de ressources en eau du monde islamique adoptée par la 10<sup>ème</sup> Conférence islamique au Sommet tenue à Putrajaya et insiste sur la nécessité d'étudier la proposition de créer le conseil islamique de l'eau dans le cadre de la Conférence islamique des Ministres de l'Environnement et du Conseil exécutif islamique pour l'Environnement dont les travaux sont présidés par le Royaume d'Arabie Saoudite représenté par Son Altesse royale le Prince Turki Bin Nasser Bin Abdelaziz, Directeur général de la météorologie et de la protection de l'Environnement du Royaume d'Arabie Saoudite.
- 5- **APPRECIÉ** également la participation active des Etats membres de l'OCI à la réunion ministérielle ;
- 6- **DEMANDE** également au Secrétariat général de l'OCI en collaboration avec les autres institutions concernées de l'OCI de coordonner et de se préparer pour la conférence des Nations Unies sur le changement climatique, prévue à Copenhague, Danemark, 9-17 décembre 2009.
- 7- **INVITE** la communauté internationale à aider les Etats membres de l'OCI affectés par les changements climatiques, particulièrement dans l'adoption et la mise en œuvre de mesures pour en réduire les effets.
- 8- **APPELLE** les Etats membres et la communauté internationale à mieux prendre en compte les problèmes écologiques des testes nucléaires sur la mer Aral et Semipalatinsk et a apporté leur soutien technique, financier et autres à la résolution des problèmes posés par ces catastrophes écologiques ;
- 9- **DEMANDE** au Secrétaire général de prendre les dispositions nécessaires en vue de la mise en œuvre de la présente recommandation et de soumettre à ce sujet un rapport à la prochaine session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

## RESOLUTION N° 5/32-S&T

### SUR

#### LES ACTIVITES DU COMITE MINISTERIEL PERMANENT POUR LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (COMSTECH)

*La 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenu à Damas, République arabe syrienne du 28 djoumada al-oula au 1er djoumada al-thania (23-25 mai 2009),*

**Rappelant** la résolution no. 13/3-P(IS) du 3<sup>ème</sup> Sommet islamique tenu à La Mecque du 19 au 22 rabia al awal 1401 H (25 28 janvier 1981), portant création du Comité ministériel permanent pour la coopération scientifique et technologique, ainsi que l'ensemble des résolutions ultérieures du Sommet islamique et relatives au COMSTECH ;

**Rappelant** également l'adoption de la Déclaration de Kuala Lumpur sur la science et la technologie au service du bien être socioéconomique de la Oummah (1441) par le 10<sup>ème</sup> Sommet de l'OCI tenu à Putrajaya ainsi que l'adoption du Programme d'Action décennal par le 3<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire, réuni à La Mecque en décembre 2005 ;

**Ayant pris note** du rapport du Comité ministériel permanent pour la coopération scientifique et technologique, (COMSTECH) :

- 1- **SALUE** les efforts déployés par le Président de la République islamique du Pakistan et Président du COMSTECH pour faire de la science et de la technologie un point important sur l'agenda des Etats membres de l'OCI.
- 2- **SE FELICITE** de l'examen par la 13<sup>ème</sup> Assemblée générale du COMSTECH des possibilités d'utilisation optimale des capacités scientifiques et des potentialités technologiques des Etats membres et des institutions compétentes de l'OCI pour promouvoir le progrès général, le bien être et la prospérité de la Oummah, et plus particulièrement la réduction de la pauvreté dans les pays membres les moins avancés ;
- 3- **APPRECIE** les efforts du COMSTECH pour la mise en œuvre de la Vision 1441H de l'OCI et la stratégie de développement de la S&T.
- 4- **INVITE** le COMSTECH à continuer à accorder la priorité au programme spécial pour l'Afrique dans le contexte global du Programme d'Action décennal de l'OCI.
- 5- **APPELLE** le COMSTECH à continuer à prendre les devants dans l'élaboration des directives politiques en matière de Science et Technologie dans le monde musulman.
- 6- **EXHORTE** tous les Etats membres et toutes les institutions concernées de l'OCI à coopérer avec le COMSTECH pour concrétiser les objectifs de la Vision 1441H pour la S&T et du Programme d'Action décennal de l'OCI.

- 7- **DEMANDE** au Secrétaire général de prendre les mesures appropriées pour mettre en œuvre ces recommandations et en faire rapport à la prochaine session du CMAE.

**RESOLUTION N° 6/32-S&T  
SUR  
LES ACTIVITES DE L'UNIVERSITE ISLAMIQUE DE TECHNOLOGIE**

*La 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenu à Damas, République arabe syrienne du 28 djoumada al-oula au 1er djoumada al-thania (23-25 mai 2009),*

**Rappelant** la résolution n° 11/35-S&T sur le rôle et les activités des institutions de l'OCI dans la promotion de l'enseignement supérieur dans les Etats membres de l'OCI ;

**Prenant note** des activités de l'université islamique de technologie (UIT) visant à dispenser un enseignement supérieur sur l'ingénierie, la science et la technologie et l'enseignement technique aux jeunes du monde islamique du 21<sup>ème</sup> siècle ;

**Prenant note** du volet du programme d'action décennal de l'OCI concernant le domaine de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie, qui appelle pour « Améliorer et réformer efficacement les établissements et les programmes de l'enseignement à tous les niveaux, relier les études universitaires de troisième cycle aux plans de développement intégral du monde musulmans »

**Ayant pris note** avec appréciation des rapports sur les activités et le fonctionnement des institutions de l'OCI ;

**Considérant** le rapport no. OIC/32-ICECS/2009/ST/SG-REP du Secrétaire général sur l'enseignement supérieur, la science, la technologie, la santé et l'environnement au sujet des progrès et réalisations accomplis dans le domaine du renforcement des activités en matière de science et de technologie dans le monde musulman :

- 1- **APPRECIÉ** les efforts déployés par l'UIT pour développer l'université et en faire un centre d'excellence pour le monde islamique.
- 2- **REALISE** la préoccupation exprimée par le recteur de l'UIT concernant le problème de fourniture d'électricité au campus et invite les Etats membres à apporter leur soutien généreux pour la résolution urgente de ce problème.
- 3- **SE FELICITE** de l'octroi du titre de doctorat honorifique au Professeur Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire général de l'OCI et au prix Nobel Dr. Mohamed Yunus, respectivement.
- 4- **APPROUVE** l'élection des 9 membres suivants du Conseil d'administration de l'UIT pour la période 2009-2011 :

République Populaire du Bangladesh, République Arabe d'Égypte, Grande Jamahiriya arabe Libyenne Socialiste Populaire, Malaisie, République d'Indonésie, Royaume d'Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, République islamique du Pakistan et République de Turquie.

- 5- **DEMANDE** au Secrétaire général de prendre les mesures appropriées pour mettre en œuvre ces recommandations et en faire rapport à la prochaine session du CMAE.



**RESOLUTION N° 7/32-S&T**  
**SUR**  
**L'UNIVERSITE ISLAMIQUE DU NIGER**

*La 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenu à Damas, République arabe syrienne du 28 djoumada al-oula au 1er djoumada al-thania (23-25 mai 2009),*

L'Université islamique du Niger œuvrant à assumer le rôle pionnier à elle assignée pour diffuser la culture islamique et la langue du Noble Coran en Afrique de l'Ouest :

**Rappelant** la résolution n° 11/35-S&T sur le rôle et les activités des institutions de l'OCI dans la promotion de l'enseignement supérieur dans les Etats membres de l'OCI ;

**Considérant** le rapport no. OIC/32-ICECS/2009/ST/SG-REP du Secrétaire général sur l'enseignement supérieur, la science, la technologie, la santé et l'environnement au sujet des progrès et réalisations accomplis dans le domaine du renforcement des activités en matière de science et de technologie dans le monde musulman ;

- 1- **EXPRIME** sa profonde gratitude à tous les Etats membres et aux institutions qui aident et soutiennent l'Université dans l'accomplissement de sa mission ;
- 2- **APELLE** tous les Etats membres de l'OCI à l'aider à mettre en application son plan visant à ouvrir des nouvelles facultés scientifiques notamment la Faculté de l'Economie et de Gestion ainsi que la Faculté des Sciences et des Techniques.
- 3- **DEMANDE** au Secrétaire général de prendre les mesures appropriées pour mettre en œuvre ces recommandations et en faire rapport à la prochaine session du CMAE.

**RESOLUTION N° 8/32-S&T  
SUR  
UNIVERSITE ISLAMIQUE D'UGANDA**

*La 36<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenu à Damas, République arabe syrienne du 28 djoumada al-oula au 1er djoumada al-thania (23-25 mai 2009),*

**Rappelant** la résolution n° 11/35-S&T sur le rôle et les activités des institutions de l'OCI dans la promotion de l'enseignement supérieur dans les Etats membres de l'OCI ;

**Notant** l'importante contribution que l'Université islamique d'Ouganda (UIO) a apporté ces 21 dernières années à l'éducation dans les pays de l'Afrique au sud du Sahara, et les besoins croissants des musulmans de l'Afrique de l'Est et du sud en matière d'éducation ;

**Notant également** l'ouverture du campus des jeunes filles, grâce à l'assistance financière du Fonds de Solidarité islamique (FSI), qui a augmenté significativement la capacité de l'Université de dispenser un enseignement universitaires aux jeunes filles musulmanes ;

**Consciente** du manque criard de personnels qualifiés dans les domaines scientifiques et technologiques dans les pays couverts par l'Université ;

**Considérant** le rapport no. OIC/32-ICECS/2009/ST/SG-REP du Secrétaire général sur l'enseignement supérieur, la science, la technologie, la santé et l'environnement au sujet des progrès et réalisations accomplis dans le domaine du renforcement des activités en matière de science et de technologie dans le monde musulman ;

- 1- **REMERCIÉ** les Etats membres et les institutions telles que le FSI, la BID, la Zakat House du Koweït et du Secrétariat général de l'OCI pour leur soutien permanent à l'Université.
- 2- **LANCE UN APPEL** aux Etats membres et aux institutions pour qu'ils aident l'Université à créer les facultés de médecine, d'ingénierie, d'agriculture et de médecine vétérinaire.
- 3- **APPELLE EGALEMENT** les Etats membres et les institutions à aider l'Université à acquérir davantage d'infrastructures et équipements tels que des salles de cours, une bibliothèque, des équipements scientifiques, des logements pour le personnel, ainsi que des bourses pour le développement du personnel et en faveur des étudiants nécessiteux.
- 4- **DEMANDE** au Secrétaire général de prendre les mesures appropriées pour mettre en œuvre ces recommandations et en faire rapport à la prochaine session du CMAE.